



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 30.07.2020

Numéro de publication: SR01-0000003751

Canton: FR

Entité de publication:

Bruno de Weck, Boulevard de Pérolles 12, 1700 Fribourg

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Esra SA avec Zaehringen Promotion SA

1. Publication

Organisation transférante:

Esra SA
Rue de Lausanne 28
1700 Fribourg
Suisse

Organisation reprenante:

Zaehringen Promotion SA
Rue de Lausanne 28
1700 Fribourg
Suisse

Publication de la fusion dans la FOSC: 03.07.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

03.10.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Zaehringen Promotion SA
Rue de Lausanne 28
1700 Fribourg